Europäische Akademie Otzenhausen

Version avril 2026

REGLEMENT INTERIEUR

Bienvenue à l'Europäische Akademie Otzenhausen (EAO). Nous sommes heureux que vous ayez choisi de participer à une de nos activités de formation ou de passer un séjour organisé par une organisation externe au sein de notre institution.

Afin de rendre votre séjour et celui des autres hôtes à l'Académie le plus agréable possible, nous désirons vous familiariser avec quelques règles valables dans notre maison :

1. Arrivée et départ

1.1 Check in et check out

Le jour d'arrivée, les chambres sont disponibles dès 14h00. Le jour de départ, il faut libérer les chambres avant 9h00 et remettre les clés à la réception. En cas de perte de la clé, des frais de 70,00 € l'unité seront facturés. Il va de soi que vous pouvez déposer vos bagages dans notre salle de bagages jusqu'à votre départ.

1.2 Parking

Nous vous prions d'utiliser exclusivement les places de stationnement signalisées de l'Europäische Akademie Otzenhausen. Il est indispensable de laisser libres les issues de secours, les voies d'évacuation et les voies d'accès réservées aux livreurs.

2. Conduite lors du séjour à l'Académie

Nous prions nos hôtes de veiller à ne pas déranger ni mettre en danger aucune autre personne.

2.1 Utilisation des salles

Nous vous demandons d'utiliser nos locaux de manière appropriée et de les laisser en partant dans un état permettant de les nettoyer sans travaux préparatoires importants. Il est interdit de réaliser des graffitis ou des peintures.

En principe, la présence d'animaux domestiques est interdite dans notre institution. À titre d'exception, les chiens guides d'aveugles ou les chiens de thérapie sont admis.

2.2 Utilisation du matériel

Nous vous prions de prendre soin du matériel technique ainsi que des jeux et de l'équipement de jeux mis à votre disposition et soulignons que toute utilisation est à vos propres risques.

2.3 Utilisation de la salle de fitness

La salle de fitness au sein du Bâtiment D est à votre disposition de 7h00 à 00h00. Nous soulignons que toute utilisation est à vos propres risques.

2.4 Fumeurs

Il est interdit de fumer dans tous les bâtiments. C'est la raison pour laquelle nous vous prions de ne fumer qu'en dehors des bâtiments et d'utiliser les cendriers mis à disposition à ces fins devant les zones d'entrée.

2.5 Consommation de boissons

Pour votre consommation personnelle – par ex. lors des soirées de fête ou pour avoir une bouteille d'eau dans votre chambre -, vous pouvez acheter des boissons à des prix avantageux dans notre restaurant. Vous pouvez également vous en procurer à l'Eurobistro ou auprès des distributeurs de boissons de l'Europäische Akademie Otzenhausen. Un distributeur d'eau potable, froide et chaude, est mis gratuitement à votre disposition au sous-sol de l'Europaeum. De plus, un distributeur de boissons froides non-alcooliques se trouve dans la zone de loisirs au sein du Bâtiment D.

2.6. Consommation d'alcool et de drogues

En ce qui concerne la consommation d'alcool, nous renvoyons à la loi allemande sur la protection des mineurs et nous attendons à ce qu'elle soit respectée (voir affiche dans les zones concernées). Nous nous réservons le droit d'interdire totalement la consommation d'alcool lors de votre événement si vous n'assurez pas le respect de la loi sur la protection des mineurs.

Les drogues, y compris les produits à base de cannabis, sont interdites dans l'ensemble des bâtiments et partout sur le terrain de l'Académie. Leur possession et consommation feront l'objet d'une plainte, sans exception.

2.7 Utilisation de l'Internet

Toutes les chambres, tous les couloirs et les foyers disposent d'un accès internet (réseau sans fil - WLAN). Nous utilisons le code à cryptage WPA2 pour notre réseau wifi. Vous recevrez le mot de passe lors de votre arrivée.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'il est défendu de télécharger tout fichier protégé par la loi sur les droits d'auteur et / ou contraire au droit. Pour des raisons de sécurité, toutes les activités sur Internet sont enregistrées.

2.8 Consignes de sécurité / prévention des incendies

Les flammes nues (par exemple, bougies, bougies chauffe-plat, cierges magiques…) ainsi que l'utilisation de tout article pyrotechnique ou de toute autre substance ou objet présentant un risque d'incendie ou d'explosion sont strictement interdites dans les bâtiments et sur l'ensemble du site extérieur.

Pour assurer la sécurité de nos hôtes, notre établissement est équipé d'une alarme incendie moderne. Toutes les chambres et tous les couloirs sont équipés de détecteurs de fumée et d'avertisseurs d'incendie sensibles. Toute alarme déclenchée provoque automatiquement une intervention des pompiers et de la police. En cas d'une intervention provoquée par le non-respect de l'interdiction de fumer et/ou de la manipulation des unités de signalisation, les coûts en résultant (environ 1.200,00 € pour les pompiers et le service Gestion des Bâtiments de l'EAO) sont à la charge de la personne ayant déclenché cette fausse alerte.

Les extincteurs de feu se trouvent à chaque étage. Veuillez tenir compte des indications. Si l'alarme incendie est déclenchée, veuillez rester calme et utiliser les issues de secours signalées pour sortir du bâtiment. Veuillez vous rendre ensuite au point de rassemblement marqué sur les plans d'évacuation.

Veuillez vous assurer que les appareils ou équipements techniques que vous apportez, ainsi que leurs câbles de recharge, connecteurs, etc., sont en bon état (par exemple, qu'ils ne présentent pas de ruptures visibles) afin d'éviter tout risque d'incendie.

2.9 Heures de repos

Par respect pour les autres personnes présentes sur le site de l'Académie, le silence nocturne prévu par la loi doit être respecté entre 22h00 et 7h00 dans les chambres, les couloirs et les foyers des bâtiments, ainsi que dans les espaces extérieurs. Pour poursuivre la soirée après le séminaire, les participant·e·s peuvent se rendre soit à l'Eurobistro soit dans la salle de loisirs au sein du Bâtiment D.

3. Sécurité

Si, en cas d'urgence, il vous faut parler à un·e représentant·e de l'Académie en dehors des heures d'ouverture de la réception, vous pouvez le/la joindre en composant le +49 6873 662 499.
En cas d'urgence médicale ou d'incendie, veuillez immédiatement appeler le 112.

A la fermeture de la réception, les portes d'entrée de tous les bâtiments sont fermées.
La clé de votre chambre vous permet d'accéder aux bâtiments et à votre chambre. Veuillez vous assurer de la porter en permanence sur vous.

4. Responsabilité

Veuillez noter s.v.p. :

En cas de dommage matériel avéré causé par un participant, celui-ci ou le partenaire contractuel est tenu responsable des dommages subis par l'EAO, y compris, le cas échéant, de la perte d'usage. Les frais exceptionnels occasionnés par un comportement inapproprié seront refacturés (par exemple, les frais de nettoyage).

Le stationnement de voitures est aux risques de son propriétaire, l'EAO décline toute responsabilité pour les éventuels dommages. Ceci est aussi valable pour les vestiaires, les objets de valeur et l'argent. Les objets de valeur peuvent être rangés dans les tiroirs de la table de chevet verrouillable dans toutes les chambres.

5. Enfreinte au règlement

En cas de non-respect du règlement intérieur, la gérance peut prononcer une interdiction d'accès. Elle communique à l'hôte le motif de cette interdiction.